

Susan Boyle, une miraculée

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#)

Date : 18 octobre 2010

J'apprends en lisant le [blogue](#) de ma consœur Jeanne Smits que Susan Boyle, la célèbre chanteuse, avait été condamnée à mort par les médecins: ceux-ci avaient conseillé à sa mère d'avorter pour ne pas courir de risque avec cette nouvelle grossesse à 45 ans (après 8 naissances). La mère de Susan Boyle, catholique et cohérente avec sa foi, refusa... et la chanteuse naquit. La grossesse s'étant mal passée, les médecins déclarèrent que la petite fille ne ferait pas grand-chose de sa vie et qu'elle resterait diminuée. Mais le Maître de la vie se rit de nos prévisions scientifiques!

Ceux qui veulent se rappeler le concert de Susan Boyle devant Benoît XVI pourront le voir ici: